



3^e séance du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Mardi 29 novembre 2016 à 19h30

à l'Hôtel-de-Ville

Ordre du jour

1. Election de la commission de gestion des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie : 15 membres (PS 4, PLR 4, POP 3, Verts 2, UDC 2)
2. Information du Conseil communal – Avis de la société suisse d'anesthésiologie et de réanimation relatif aux procédures mises en place par HNE concernant l'anesthésie (DJASS)
3. Rapport du Conseil communal du 29 septembre 2016 relatif à une demande de modification de l'article 14 lettre b. du règlement général pour le personnel de l'administration du 10 novembre 1986 (DFERE)
4. Rapport du Conseil communal du 19 octobre 2016 relatif à la révision des comptes des exercices 2016, 2017 et 2018 de la Ville de La Chaux-de-Fonds par une fiduciaire (DFERE)
5. Rapport d'information du Conseil communal du 3 novembre 2016 relatif à la réorganisation de la Sécurité publique (DSEPE)
6. Rapport du Conseil communal du 3 novembre 2016 à l'appui d'une demande de modification de l'arrêté du Conseil général du 28 septembre 1992 concernant la perception de divers taxes et émoluments communaux (stationnement facilité) (DSEPE)
7. Rapport du Conseil communal du 9 novembre à l'appui d'une demande de crédit budgétaire de CHF 570'000.– pour l'aménagement du rez-de-chaussée du bâtiment Îlot B, Quartier Le Corbusier, dans le but de créer de nouvelles salles de classe (DICI)

8. Rapport du Conseil communal du 16 novembre 2016 relatif à une demande de crédit de CHF 1'950'000.- TTC pour l'extension du réseau d'eau dans la région de La Sombaille (DSEPE)
9. Interpellation de Nathan Erard et consorts déposée le 26 septembre 2016 *L'avenir de la sénologie passe par le PET-Scan (développée le 26.09)*

Marc Schafroth
Président du Conseil général

Interpellation

L'avenir de la sénologie passe par le PET-Scan

L'Impartial du 11 septembre 2016 nous annonce que HNE prévoit la construction d'un bâtiment provisoire de 400m² sur le site de Pourtalès. La demande de permis de construire sera posée fin septembre.

Nous apprenons également que ce bâtiment abritera un scanner et que le Pet-Scan mobile, qui était présent sur le site de notre ville, est appelé à disparaître en 2017.

Il est important d'expliquer que le Pet-Scan est un outil permettant de diagnostiquer des cancers et de suivre leur évolution. Parmi les cancers concernés, il y a le cancer du sein dont le centre de traitement se trouve à La Chaux-de-Fonds.

La manœuvre d'HNE est encore une fois malhonnête, puisque supprimer l'unité mobile et donc supprimer cet examen dans les Montagnes neuchâtelaises revient à condamner le centre du sein à se délocaliser sur le site de Pourtalès.

Le Conseil communal est-il à même de nous renseigner plus précisément sur l'avenir de la sénologie sur le site hospitalier de La Chaux-de-Fonds ?

Nathan Erard, Sarah Blum

26.9.2016